VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—:o:—

VENTE EN PARTAGE.

Coin d'Affaires

—ET—

Cottages Doubles,

—DANS LE—

DEUXIÈME DISTRICT.

En l'affaire de Henry Miller vs John Miller et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 60,098.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. Ae KERNAGHAN, Encanteur—Bureau N. 198 rue Carondelet.

JEUDI 16 NOV. 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No. 840 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 15 Sept. 1899 et signé le 21 Sept. 1899, par l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite Cour, division "C" agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Divison A, en l'affaire ci dessus intitulée, et en vertu d'un ordre en l'affaire des mineurs Joseph, Michel et Louise Miller, No 58,633 du dossier de la susdite Cour de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdit Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, daté le 14 octobre 1899 la propriété décrite comme il suit, à savoir

1° Le bon coin d'affaires comprenant le magasin et résidence à un étage en bois, contenant un magasin sur le devant, trois chambres, écurie etc., dans le fond No 2302 avenue Ursulines, coin sud-ouest de la rue Miro dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Ursulines, les rues St Philippe, Tonti et Miro. Le lot de terre est désigné par la lettre A sur un plan par Edgar Pilié député voyer de ville, daté le 25 février 1899. Ledit lot de terre forme le coin de l'avenue Ursulines et de la rue Miro, mesurant d'après ledit plan, 29 pieds, 3 pouces et 5 lignes de face sur l'avenue Ursulines, 52 pieds, 8 pouces et 6 lignes de large dans le fond, 94 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur et face sur la rue Miro et 98 pieds, 9 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté opposé, qui court obliquement et ouvre vers le fond. Un bon emplacement pour affaires ou logement.

2° Le cottage double en bois à un étage, Nos 1023 et 1025 rue Miro, contenant trois chambres, etc., de chaque côté, contigu dans le fond et dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite. Le lot de terre est désigné par la lettre B, sur le susdit plan par Pilié et mesurant d'après cela, 34 pieds 6 pouces de face à la rue Miro et 36 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond qui court obliquement sur une profondeur de 52 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la ligne de division du fond du lot A, et de 64 pieds 11 pouces et 5 lignes sur la ligne de côté opposé vers la rue St-Philippe. Un placement de valeur dans un bon voisinage.

3° Le cottage double en bois à un étage Nos 2307 et 2309 avenue Ursulines, contenant trois chambres de chaque côté, dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Ursulines, les rues Hôpital, Miro et Tonti. Le lot de terre mesurant 30 pieds de face à l'avenue Ursulines sur 130 pieds de profondeur étant composé d'une partie du lot désigné par le No 34 sur un plan de L. Bringier, daté le 4 novembre 184[illegible], déposé en l'étude de C. Pollock, ancien notaire; très bien situé sur une belle avenue. La rue Ursulines est une des plus belles avenues de la ville, avec un très beau terrain neutre et un pavage en asphalte des deux côtés.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer le paiement des billets; les améliorations devant être gardées assurées et les polices transférées au détenteur ou détenteurs des billets et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix de l'achat requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, pardevant F. J. Dreyfous, notaire, ainsi que les timbres du Revenu, aux frais des acquéreurs.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 16

Jacob A. Reinach.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur.

Maison de Choix en Bois

A deux étages avec mansarde. Ensemble avec la petite maison adjacente, portant les nouveaux numéros municipaux 811 et 813 rue Robin, entre les rues Chippewa et Annonciation et borné par la rue Terpsichore. Succession de Jeremiah Lincoln, No 59,904—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur, — Bureaux, 636 Place Commerciale — Il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 16 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 13 octobre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété à savoir:

1° Un certain lot de terre, désigné par le No deux, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Terpsichore et Robin, dans le faubourg Annonciation, ou Secourse, Premier District de cette ville, et lequel mesurant 31 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Robin, sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, droits, voies et privilèges qui s'y trouvent et y appartenant, d'après un devis ou plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil, daté le 29 de mai 1847, et annexé à un acte de S. W. Lewis, notaire, le 27 mars 1849, acq. le 12 février 1863 et mai 31 1860.

2° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Terpsichore et Robin, mesurant 15' 11" 2 1/2" de face sur la rue Robin sur 63' 11" 2" de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan de L. Surgi, ingénieur civil, le 29 mai 1847. Acquis le 12 juin 1855.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un ou deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et les timbres du revenu de l'intérieur et devant déposer 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente pardevant O. W. Long, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 à date.

Denis et Danziger.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deuxième District, Cottage Double, 2328 et 2330 rue St Philippe, entre les rues Miro et Tonti. Succession de Mme Bridget Golden. No 60,132—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet. MARDI, 14 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 29 septembre 1899, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division "C," agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour Division "E" maintenant absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double Nos 2328 et 2330 rue St Philippe, chaque côté contenant 2 chambres cuisine, cuve, hangar etc, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Miro et Tonti, et le terrain mesurant 30 pieds de face sur la rue St Philippe sur 124 pieds de profondeur, mesure américaine.

Termes—Comptant, et l'acquéreur assumant les taxes pour l'année courante de 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, devant payer les timbres du Revenu de l'Intérieur des Etats-Unis, et déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication entre les mains de l'encanteur pour confirmer la vente.

Acte de vente pardevant J. E. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Robt. Légier, avocat.

[illegible]—1 8 15 22 29—nov 5 12 à date.

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Manufacture Entière

DE LA

A. L. LANATA COMPANY, LTD.,

—COMPRENANT—

L'ILET DE TERRE

Borné par les rues Palmyre, Gasquet, Genois et Telemachus.

—Ensemble avec—

Les Bâtisses Qui S'y Trouvent.

LES INSTALLATIONS, MACHINES, ANIMAUX, WAGON, HARNAIS, ET MEUBLES DE BUREAU.

Devant Etre Vendu En Bloc.

A. L. LANATA COMPANY LIMITED, EN LIQUIDATION.

No. 59,968—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 14 novembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 octobre 1899, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdit cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir—

Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances de cela situé dans le Premier district de cette ville, borné par les rues Palmyre, Gasquet, Genois et Télémachus, contenant vingt-deux lots numérotés de un à vingt deux inclusivement et ledit ilet, mesurant 277 pieds 1 pouce et 1 ligne sur chacune des rues Palmyre et Gasquet, (maintenant Cleveland) et 319 pieds 8 pouces et 6 lignes sur chacune des rues Genois et Télémachus.

Aussi les installations, machines, animaux, wagons, harnais, meubles de bureau, complètement décrits sur les pages 10, 11, 12 et 13 de l'inventaire enregistré dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant, sans estimation au plus haut enchérisseur; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis, pardevant J. G. Eustis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 oct—7 8 15 22 29—nov 5 12 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double payant dans le quatrième district, Nos 2024 et 2026 rue Annonciation, entre les rues St-André et Joséphine. Succession de Jacob Rieder et Anna S. Rieder, son épouse. No 59,976—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—D. Danziger, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 21 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 13 octobre 1899, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite cour, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage double en bois, avec toit couvert en ardoise, dans le Quatrième District de cette ville, connu comme les numéros 2024 et 2026 rue Annonciation entre les rues St André et Joséphine, contenant de chaque côté 4 chambres, citerne, hangar, allée etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, St André et Joséphine désigné comme lot 11 A d'après un plan fait par Octave J. Morel, le 27 mai 18[illegible]4 et déposé pour référence parmi les archives d'Octave Morel ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant 31 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 159 pied 8 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles et formant partie du lot original No 11 sur un plan de la ville de Lafayette. Un bon placement dans un bon voisinage et toujours loué

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans, en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication

Acte de vente pardevant F J Dreyfous, notaire incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis aux frais de l'acquéreur.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 19 à date.

Spear & Escoffier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Double en Bois.

Nos 1918 et 1920 rue St-Antoine, entre les rues Prieur et Johnson.

Succession de George D. Thibaut.

No 60,083—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,—Placide J. Spear, encanteur — MERCREDI, 29 novembre 1899, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU et BOURSE, No 813, rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 24 octobre 1899, au compte de ladite succession—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 909 borné par les rues Prieur, Johnson, Annette et St Antoine; ledit lot est désigné par la lettre E et mesure 32 pieds de face à la rue St Antoine sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un cottage double en bois ayant deux chambres de chaque côté, cuve, latrines, etc., et portant les numéraux municipaux 1918 et 1920 rue St Antoine.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant la balance à un et deux ans à l'option de l'acquéreur, 8 pour cent d'intérêt de la date de la vente, 10 pour cent d'honoraires d'avocats et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur est requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Acte de vente pardevant Louis A. Martinet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

W. E. Ker, avocat.

25 oct—25—nov 1 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Boutique et Résidence,

No 327 rue Franklin, entre les rues Conti et Bienville.

Succession d'Auguste Merle.

No 60,300—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, Encanteur—MERCREDI, 29 novembre 1899, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE COMMUNE, entre les rues CARONDELET ET BARONNE, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, daté et signé le 23 octobre 1899, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues Franklin, Trémé (ou Liberté), Bienville et Conti, désigné par le No sept sur un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 13 septembre 1858 et déposé en l'étude de Charles E Fortier, ancien notaire en cette ville, comme plan No 50 du livre de plans No un; ledit lot de terre mesurant 23 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 107 pieds 2 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles avec l'usage d'une allée de 5 pieds de largeur sur le côté après la rue Conti; commune à celui-ci et à d'autres lots, comme il est montré sur le devis annexé à un acte passé pardevant Wm J. Castell, notaire, le 19 mai 1853.

Les améliorations consistent en une boutique et résidence combinées, à un étage en bois, ayant magasin, 2 chambres, cuisine, citerne, latrines, etc., et portant le No municipal 327 rue Franklin.

Conditions — Comptant, l'acquéreur, devant faire entre les mains de l'encanteur un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat comme argent de bonne foi pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Walter L. Gleason notaire, aux frais de l'acquéreur.

Robert Légier, avocat.

25 oct—25—nov 1 8 15 22 29

VENTES A L'ENCAN.

Jas A. Brennan et Fille.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE.

No 1020, RUE ROBERT.

Entre Camp et Chestnut.

Succession de Sophie Habrake où Haybrake, épouse de Daniel O'C. Farrell.

No 60,322—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR JAS. A. BRENNAN ET FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur—Bureau No 640 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 14 novembre 1899, à midi à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 12 octobre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 254, borné par les rues Camp, Chestnut, Soniat et Robert; lesdits lots sont désignés par les Nos 5 et 6 sur un devis du plan de cela, et quatre autres lots, déposés avec W. I. Hodgson, encanteur de cette ville, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant W. L. Poole, ancien notaire en cette ville, le 25 mars 1872; lesdits lots mesurant comme suit, à savoir:

Le lot No. 5 trente pieds cinq pouces de face à la rue Robert, cent vingt cinq pieds de profondeur et le lot No. 6 trente pieds six pouces de face à la rue Robert sur cent vingt cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant et payant les taxes d'Etat de 1899, et les timbres du revenu de l'intérieur, et l'acte de vente pardevant Fred Diebel, notaire; et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente

14 oct—14 15 22 29—nov 5 12 13 14

LA RESIDENCE DOUBLE

à deux étages

Et emplacement d'affaires,

Coin des rues Ste. Mary et Rousseau.

Succession de Elizabeth Gorman.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 60,198.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, 21 novembre 1899, à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, par JAS. A. BRENNAN & FILLE, Jas. A. Brennan, Encanteur, Bureau 630 rue Gravier, en vertu et conformément à un jugement de partage rendu le 10 octobre et signé le 16 octobre 1899 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste Marie, Rousseau, St André et Bellechasse (maintenant Religieuses) désigné par lot No 3, formant le coin des rues Rousseau et Ste Marie et mesurant 34 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Ste Marie sur 88 pieds 1 pouce et 5 lignes de face à la rue Rousseau et 88 pieds de profondeur sur l'autre ligne et 27 pieds 8 pouces et 4 lignes dans le fond, ensemble avec droit à une allée dans le fond, mesurant 12 pieds de largeur et ouverture sur la rue Rousseau. Les améliorations consistent en une grande bâtisse en bois, comprenant magasin, salle à manger et cuisine au rez de chaussée, et quatre chambres et lieux d'aisance au premier, et formant l'encoignure des rues Rousseau et Ste Marie, ainsi que la bâtisse en briques attenante, No 482 rue Ste Marie, contenant six chambres, entièrement séparée du magasin.

Conditions.—Un tiers comptant, et la balance en un et deux ans avec billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, honoraires d'avocat, et toute clauses de sécurité; taxes de 1899, à payer par l'acquéreur ainsi que les timbres du revenu des Etats-Unis. 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

20 oct—20 21 29—nov 5 12 19 à date

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 1833-1835 rue Marais,

Entre les rues St-Antoine et Bourbon, maison à deux corps de logis.

Nos 1837-1839 rue Marais,

Encoignure de la rue Bourbon, Maison double à un étage.

No 1322 rue des Français,

Entre les rues Urquhart et Villeré, maison simple à un étage.

Succession de Jean Monlezun.

No 58,908—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur — MERCREDI, le 15 novembre 1899, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur Bureau et Bourse, No 813 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 3 octobre 1899 pour le compte de la dite succession.

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Urquhart et Girod, lequel lot de terre est la moitié du lot désigné dans le plan original du Faubourg Marigny par le No 154 de l'ilet No 21 et mesure 30 pieds de face à la rue des Français sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage simple avec 4 chambres et cuisine, cabinet, hall, citerne, etc. Loué $10.00 par mois, une autre bâtisse dans le fond avec 3 chambres, 2 citernes, hangar à laver, etc., louée $7.00 par mois.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marais, Urquhart, St-Antoine et Bourbon désigné par la lettre X; ledit lot forme l'encoignure des rues Marais et Bourbon et mesure en mesure américaine, d'après ledit croquis, 29 pieds 4 pouces de face à la rue Marais sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur et de face à la rue Bourbon entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison double ayant 4 chambres et cuisine, citerne, hangar à laver, etc. Louée $16 par mois.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district et ilet que la précédente décrite propriété désigné par la lettre "Z" et la touchant sur la rue Marais et mesure 32 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Marais sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 3 lignes. Les améliorations comprennent une maison à deux corps de logis avec 4 chambres, cuisines, citernes, hangar, etc., connue sous les numéros 1833-1835 rue Marais. Louée $16 par mois. Les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites sont vendues d'après le plan de D. E. Seghers daté le 4 octobre 1899.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, représenté par les billets des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 0|0 par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur les dites propriétés, les actes devront contenir toutes les clauses habituelles, telles que le transfert des polices d'assurances et frais d'avocats en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du paiement des autres billets, ou une portion, fixant lesdits frais à 5 0|0 sur lesdits montants, l'acquéreur devra payer toutes les taxes dues pour l'année courante 1899 ainsi que les timbres de l'Internal Revenue et de déposer avec l'encanteur 10 0|0 du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication afin de garantir la vente

Actes de vente par devant J. H. Forcelle notaire public, aux frais de l'acquéreur,

E. J. Méral, avocat.

15 oct—15 22 29—nov 5 12 15

VENTES A L'ENCAN

E. Curtis.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE ELIZABETH LOTTA MURPHY, FEMME DE MILSON JORDAN LUCE,

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — No 59,793.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR, BUREAU (ancien) No 54 et 56 rue Baronne.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Honorable Fred D. King, juge, daté et signé le 17 octobre 1899, à moi adressé je procéderais à la vente le MARDI, 28 novembre à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune à midi—

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2507 rue Bienville, tous les droits, voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 329, borné par les rues Bienville, Conti, Rocheblave et Dorgenois désigné comme lot No 2 sur un plan dressé par J. Communy, daté le 15 septembre 1884, et déposé au bureau de P. P. Labarre, ci-devant notaire public. Ledit lot commence à une distance de 30 pieds de l'encoignure des rues Bienville et Rocheblave et mesure, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 100 pieds, étant la même propriété acquise par ledit Milson J. Luce, par achat de la Eureka Homestead Society, le 6 mars 1899, d'après l'acte de vente pardevant Emile J. Barnett, notaire public.

Conditions—Comptant: l'acquéreur, en sus et au-dessus du montant de son enchère devant assumer la dette due à la Eureka Homestead Society, et prendre six actions du fonds capital, décrites dans l'acte, payer les taxes courantes, si elles sont dues, les timbres du revenu intérieur sur l'acte de vente, et les frais de l'acte de vente pardevant B. Rouen, notaire public. L'acquéreur devra jouir de tous droits, sous les rapports, comme s'il avait été actionnaire ou acquéreur de la Homestead Society.

24 oct—24 25 29—nov 1 5 8 12 15 19 26 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 59,974.

SUCCESSION DE PAUL LECOURT.

DROIT D'OCCUPATION,

"HANDY'S BRANCH,"

WEST END,

Jusqu'au 12 juillet 1906

PAR E. CURTIS, encanteur, Bureau vieux No 54 rue Baronne—

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. Fred D. King, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge, absent en congé, daté et signé le 6 octobre 1899 et à moi adressé, je procéderai à vendre, le

Mardi 14 Novembre 1899,

A LA

Bourse des Propriétés Foncières,

No 840 rue Commune,

A MIDI,

La propriété ci-après décrite, à savoir:

L'usage de l'espace en dedans de la levée de protection, à West End avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, commençant à un point 284 pieds du canal de la Nouvelle-Orléans, et mesurant 75 pieds de face à ladite levée de protection sur une profondeur de 10 pieds entre lignes parallèles et désigné comme lot No 3 sur un plan fait par D. H. Brennan voyer de la ville, daté le 15 juillet 1881, et annexé à un acte passé pardevant Samuel Flower, notaire public, le 16 juillet 1881, pour référence; il y a une espace ouvert de 25 pieds comme désigné sur ledit plan, entre le lot No 3 et le lot No 4, accordé à John Astredo pour un terme de vingt cinq ans, commençant et computés du 12 juillet 1881, le jour de l'adoption de l'ordonnance No 7198, à l'expiration duquel temps les bâtisses et améliorations de Muir et ses vendeurs sur ledit espace reviendront à la Ville de la Nouvelle-Orléans sans aucune dépense quelconque de la ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en un, deux et trois ans, à 7 pour cent par an et dûment garantie

Acte de vente pardevant Jefferson Wenck, N. P., aux frais de l'acquéreur.

Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

E. CURTIS, Encanteur.

G. P. LECOURT, administrateur.

B. B. HOWARD, avocat.

13 oct—13 15 17 22 24 29—nov 1 5 8 12 13 14

Louis A. Richards.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 5 décembre.

Propriété du Troisième District,

DANS L'ILET BORNÉ PAR LA RUE LIBERAL, L'AVENUE DE LONDRES, ET LES RUES GENIUS ET NOUVELLE ORLEANS.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, MARDI, le 5 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 27 octobre 1899, issu et signé par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée succession de Marie Pierre et Alexandre Antoine, consolidés, Nos 58,128 et 59,705 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu la suivante décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet vieux No 39, sur un nouveau plan de la ville, borné par l'avenue de Londres, les rues Liberal, Genius et Nouvelle-Orléans; lesdits lots sont désignés par les Nos 5 et 6 d'après un plan fait par T. A. Puego, daté le 2 mai 1843 déposé en l'étude de J. Cuvillier, anciennement notaire. Lot No 5 mesurant 35 pieds de face à la rue Liberal sur cent cinq et six pieds six pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne des lots 1, 2, 3 et 4.

Lot No 6 mesurant trente pieds de face à la rue Liberal sur cent soixante sept pieds huit pouces et deux lignes sur la ligne du lot No 5 C. O. B. 86, fo 200 (Les mesures des lots sont irrégulières en profondeur et fond).

Les améliorations du lot No 5 comprennent une maison simple avec deux chambres, cabinet, galerie, citerne, etc., et connue comme No 1814, rue Libéral.

Les améliorations du lot No 6 comprennent une maison simple avec deux chambres, cabinet, cuisine galerie de côté, etc. Il y a aussi dans le fond du lot une autre maison avec trois chambres, cuisine, galerie, citerne, puits, etc.

Conditions—Comptant. Actes de vente devant être passés pardevant Thed. Deibel, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs et devant assumer le coût des timbres du Revenu de l'intérieur des Etats-Unis, dix pour cent de dépôt du prix de l'adjudication devant être fait à l'encanteur au moment de l'adjudication.

4 nov—4 5 12 19 26—déc 3 4 5

J. C. MILLER,

Compagnie Limitée de Tentes et Marquises,

COTON A VOILES, VÊTEMENTS EN TOILE CIRÉE, PRÉLARTS, DRAPEAUX, HAMACS, ETC., BALDAQUINS ET CLÔTURES (INCLOSINGS) POUR MARIAGES ET SOIRÉES. 441 RUE DU CAMP. TÉLÉPHONE 656.

7mai—1 an—dim mar jeu

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE

De valeur non améliorée

—DANS LES—

Deuxième et Troisième Districts.

SUCCESSION DE MLLE ERMANCE DE ST-ROMES.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No 60,271—Il sera vendu à l'enchère publique le MARDI, 5 décembre 1899 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune:

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur — Bureau 630 rue Gravier—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E daté et signé le 2 novembre 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir.—

1° Un certain lot de terre, désigné par le No 526, borné par les rues St-James (ou Pierce) St John, (ou Scott), St Louis et Toulouse, contenant quatorze lots désignés comme suit: Les lots Nos 1 à 6, inclusivement, mesurant chacun cinquante pieds de face à la rue Toulouse sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles le lot No 1 formant l'encoignure des rues St John (ou Scott) et Toulouse et le lot No 6 formant l'encoignure des rues St James (ou Pierce) et Toulouse. Le lot No 7 mesurant soixante et un pieds et deux pouces de face à la rue St James (ou Pierce) sur cent cinquante pieds de profondeur. Les lots Nos 8 à 13, inclusivement, mesurant chacun cinquante pieds de face à la rue St Louis sur cent vingt deux pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No 8 formant l'encoignure des rues St-Louis et St-James (ou Pierce) et le lot No 13 formant l'encoignure des rues St-Louis et St-John (ou Scott). Le lot No 14 mesurant soixante-et-un pieds et deux pouces de face à la rue St-John (ou Scott) sur cent cinquante pieds de profondeur.

2° Une portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prosper, Elmira, St. David [ou Claiborne] et Désiré, mesurant deux cent quarante et un pieds et deux pouces de face à la rue Prosper sur deux cent vingt et un pieds de profondeur.

3° Quatre certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 629, borné par les rues Laharpe, Villeré, Columbus et Robertson, Nos 1 à 4 mesurant chacun trente cinq pieds, trois pouces et quatre lignes de face à la rue Laharpe, trente et un pieds, onze pouces et six lignes et demie dans le fond. Le lot No 1 mesurant 33 pieds 7 pouces et 5 lignes sur la ligne la plus près de la rue Robertson et 47 pieds 5 pouces et 3 lignes sur la ligne de division du lot No 2. Le lot No 2 mesurant 47 pieds 5 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 1 et 61 pieds 1 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 3, et le lot No 3 mesurant 61 pieds 1 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot No 2, et 76 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la ligne du lot No 4, et le lot No 4 mesurant 76 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la ligne du lot No 3, et 90 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Villeré, toutes les mesures plus ou moins

Conditions: Comptant: un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. L'acte de vente et les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant F. D. Charbonnet, notaire.

4 nov—4 5 12 19 26—déc 3 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

—DE—

Meubles Antiques de Valeur.

PENDULES ET BRIC-A-BRAC

A LA RÉSIDENCE

No 1133 RUE STE-ANNE,

PRÈS REMPARTS,

VENDREDI 17 NOVEMBRE

A 11 HEURES A. M.

SUCCESSION DE MLLE ERMANCE DE ST. ROMES.

COUR CIVIL DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No 60,271—Par un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans Division E, daté et signé le 2 novembre 1899, Je JAS A. BRENNAN, vendrai à l'enchère publique le contenu de la résidence ci-dessus d'après inventaire enregistré en mon bureau.

—AUSSI—

SAMEDI, 18 NOVEMBRE 1899, à midi à la BOURSE DES ENCANTEURS, 840 rue Commune, il sera vendu:

BIJOUX ANTIQUES DE VALEUR, DIAMANTS, BROCHES ET AUTRES ARTICLES TROP LONGS A ÉNUMÉRER.

Conditions—Comptant.

3 nov—3 4 5 12 16 17 18

MORCEAUX DE TERRE FAISANT FACE AU LAC PONTCHARTRAIN.

SUCCESSION DE JOHN STORCH—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C—No 58,296.—En vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé le 1er mars 1899, dans l'affaire ci-dessus intitulée, Je JAS A. BRENNAN, encanteur, bureau 630 rue Gravier, vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 21 novembre 1899, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, à des conditions comptant, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans cette paroisse, étant une partie du Milne tract, désignée comme portion M, bornée du côté nord par le lac Pontchartrain, en face duquel elle mesure à peu près 40 arpents; sur la ligne du côté est elle mesure 8 arpents, sur la ligne du côté sud elle mesure 40 arpents, à l'ouest du bayou Cochon, d'après un plan par Louis Bringier, voyer.

2. Un certain morceau de terre désigné comme suit: Lot No 3 ou le quart nord est du quart nord ouest de la section No 4 dans le township 12, and du range 12, est, district sud de la Louisiane, et contenant 33 acres et 63-100 d'un acre plus ou moins.

Conditions—Comptant, 20 pour cent déposé pour lier la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel notaire public. Timbres de Revenu aux frais de l'acquéreur.

20 oct—20 29—nov 5 12 19 20 21

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Co. vs Henry Parker.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. No 27 974.—En vertu d'un alias pluries writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique JEUDI 23 novembre 1899 à onze heures A. M., à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges y appartenant situé dans l'ilet No 26, Sixième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Broadway, Pine, Ferdinand et Elizabeth, et ledit lot est désigné sur les rolls d'assessement de cette ville comme lot No 2; ledit lot mesure 30 pieds de face à la rue Broadway sur 120 pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,

Constable Première Cour de Cité.

23 oct—23 29—nov 5 11 16 23

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

BELLE RESIDENCE COTTAGE

422 Rue State.

Succession de Patrick Joseph Finan.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—Bureau 732 rue Commune — MARDI 12 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon John St-Paul juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 2 novembre 1899, dossier No 60,386, au compte de la succession de Patrick Joseph Finan, il sera vendu à l'enchère publique:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par State, Laurel, Annonciation et la ligne de Burtheville, mesurant 30 pieds, de face sur la rue State, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence cottage, contenant à peu près six chambres et connu comme le No 442 de la rue State.

2° Le quart non divisé du lot No 3 dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Foucher et Antonine et mesurant 30 pieds 9 pouces de face sur la rue Laurel sur 107 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, plus ou moins.

Les améliorations consistent en un cottage en bois connu comme le No 3615 rue Laurel.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans avec 8 0|0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera en plus les taxes pour 1899, et faisant un dépôt comptant de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Felix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur, ainsi que les timbres du revenu de l'intérieur,

10 nov—10 12 19 26—déc 5 10 11 12

M. C. Smith.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

CINQ JOLIS LOTS

DANS LE

Troisième District.

En l'affaire de la Succession de James Larose.

No 59,916.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. Division C.

PAR M. C. SMITH, Encanteur — Bureau No 334 rue Carondelet — le JEUDI, 7 décembre 1899, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre rendu et signé le 3 novembre 1899 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, en l'affaire ci dessus intitulée, et numérotée il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir:

Cinq certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 643, borné par l'avenue St. Roch, les rues Espagne, Claiborne et Robertson, lesdits lot étant désignés par les Nos 8, 9, 10, 15 et 16; les lots 8, 9 et 10 mesurant chacun 32 pieds de face à l'avenue St. Roch sur 105 pieds de profondeur: lot No 10 forme le coin de l'avenue St Roch et de la rue Claiborne. Les lots Nos 15 et 16 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente et payer les actes incluant les timbres du revenu de l'intérieur, pardevant Fergus Kernan, notaire

5 nov—5 12 19 26—déc 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN

Joli ilet de Terre

Dans le Septième District

Dans l'affaire de la Succession d'Emma W. Ulman.

No 60,291.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR M. C. SMITH, Encanteur — Bureau, 334 rue Carondelet JEUDI le 7 décembre 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé le 2 novembre 1899 par l'Hon. Geo H. Théard juge de la Cour Civile de District Division E, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchères publique la suivante décrite propriété à savoir:

Un certain ilet de terre, situé dans le Septième District de cette ville, connu comme ilet No 363, et borné par les rues Holly Grove, Apple, Nelson, et général Ogden, ayant une façade de 300 pieds sur chacune desdites rues.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1899 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, devant faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente et de payer pour l'acte, incluant les timbres du revenu de l'intérieur, pardevant Fergus Kernan, notaire.

5 nov—5 12 19 26—déc 3 7

Paul & Gurley.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

UN RICHE ET ELEGANT ASSORTIMENT

—DE—

MEUBLES DE MAISON

Comprenant le contenu entier de la superbe Résidence

No 4557 RUE N. PETERS.

Juste plus haut et contigue au Couvent des Ursulines et consistant de: Un Elégant Meuble de Salon, des Glaces de Cheminées et autres miroirs, Beaux Tapis et Devants de Cheminées, Pendule et Ornements de Cheminées, Peintures, Gravures.

Beaux meubles de salle à manger.

Elégant mobilier de Chambre à Coucher.

Meubles de Corridor.

Assortiment de valeur d'Argenterie, Plaqué, verrerie, porcelaine et autres articles; Linge de lit et de table, Bibliothèque et Meubles de bureau, ensemble avec un grand assortiment de valeur d'autres articles de maison, Batterie de cuisine et Ustensiles de laiterie etc.

Aussi Un Magnifique Piano Steinway Grand Modèle. Un bel instrument, coûtant originellement $1200.

Aussi, Trois Chevaux, Un Mulet, Un beau Jumper.

Succession de Louis Ruch, Sr.

No 60,387—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division "A"

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul Encanteur—JEUDI, 16 novembre 1899, à 11 heures A. M., à la résidence No 4557 rue N. Peters, contigue au Couvent des Ursulines et plus bas que le Jackson Saw Mill, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 2 novembre 1899, en l'affaire et au compte de la succession de Louis Ruch, Sr, sera vendu à l'enchère publique—

Le contenu entier de cette résidence splendidement meublée, d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

Les chars électriques de la levée et de la rue Dauphine conduiront les acquéreurs à la place de vente.

5 nov—5 11 à date

J. L. Onorato.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de George Ellis.

No 60,329—Cour Civile de District—Division C.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la division C, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 3 novembre 1899, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à vendre à l'enchère publique, MERCREDI, 15 novembre, commençant à 11 A. M., le stock de marchandises au No 117, rue Decatur, d'après inventaire.

Conditions—Comptant.

J. L. ONORATO, Encanteur, No 327 rue Gravier.

5 nov—5 8 13 14 15

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE

EDITION HEBDOMADAIRE

Un an	[illegible]
Six mois	1 [illegible]
Quatre mois	1 [illegible]

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,